

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC PHILIPPE COUILLARD ET LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS ET À L'IMPLANTATION DE LA STRATÉGIE MARITIME, JEAN D'AMOUR, DÉVOILENT LA STRATÉGIE MARITIME

Québec, le 29 juin 2015 – Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM) est ravi de la Stratégie maritime dévoilée aujourd'hui par le gouvernement du Québec. Nous avons la preuve que le ministre d'Amour, son principal artisan, nous a véritablement écoutés durant la consultation de 2014. C'est un grand pas en avant pour le secteur maritime dans son ensemble qui va en retirer des bénéfices importants à court, moyen et long terme avec les projets et les investissements annoncés.

Concernant la formation de la main-d'œuvre, l'annonce de la création d'un DEP en matelotage est une grande nouvelle. Ce nouveau programme va permettre de fournir aux organisations maritimes des matelots compétents et polyvalents dès leur entrée sur le marché du travail. Nous espérons qu'il sera prêt le plus tôt possible. Nous offrons d'ailleurs notre entière collaboration aux experts du ministère de l'Éducation et de l'Institut maritime pour amorcer le développement du programme.

L'importance de la formation au sein de l'industrie est au cœur de la Stratégie comme le prouvent les segments concernant le soutien aux besoins de formation et de développement des compétences ainsi qu'aux initiatives de promotion des carrières maritimes. Nos métiers, qu'ils soient à bord des navires ou en milieu portuaire, n'ont pas beaucoup de visibilité naturelle. Si nous ne faisons pas d'efforts importants et surtout répétés pour les faire connaître, ils resteront dans l'ombre. Pour attirer la relève, la promotion et la formation sont fondamentales. L'engagement de la Stratégie à supporter nos efforts est hautement apprécié.

Le CSMOIM est un organisme de concertation et d'action composé de représentants d'entreprises et de travailleurs. Sa mission est de coordonner, favoriser et orienter le développement de la main-d'œuvre, notamment en matière de formation, planification de la relève et promotion des carrières.

– 30 –

Pour renseignements supplémentaires ou demandes d'entrevues :

M. Claude Mailloux
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
Directeur général
418 694-9059
418 670- 4400 (cellulaire)